

*Allocations familiales*

Pourtant, nous avons entendu maintes critiques de ces mesures. La plupart d'entre elles visaient en particulier le projet de loi dont la Chambre est saisie. On laisse entendre que ce changement est le seul qui serait apporté au programme social s'adressant aux familles. En fait, tel n'est pas le cas. On pourrait reprocher au gouvernement de ne pas augmenter encore davantage les crédits d'impôt pour enfants. Je ne vois pas bien qui pourrait s'y opposer. Tout le monde aimerait que le gouvernement augmente encore davantage les crédits d'impôt pour enfants. Cependant, par souci de réalisme, le gouvernement doit se préoccuper de gérer non pas un seul secteur isolé, mais toute la fiscalité de notre pays. Notre déficit annuel atteint maintenant 35 milliards de dollars par année et, cette année, notre déficit cumulé atteint 200 milliards de dollars. Je suis sûr que les Canadiens comprennent que le gouvernement ne peut pas accroître les crédits d'impôts pour enfants plus qu'il ne le fait maintenant.

Certains reprochent par ailleurs à la loi de ne pas réduire encore suffisamment l'exemption pour enfants à charge aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ce n'est pas tout le monde qui le lui reproche, car la plupart des gens se rendent compte que si l'exemption pour enfants à charge était abolie, c'est la classe moyenne qui paierait. Le gouvernement a tenu compte de ce qui a été avancé, c'est-à-dire que les contribuables à revenus élevés bénéficient davantage de l'exemption fiscale au titre des enfants et il a donc décidé de la réduire. Toutefois, en même temps, il ne la supprime pas complètement de sorte que tous les secteurs de la population canadienne pourront encore en bénéficier dans une certaine mesure.

● (1640)

Le troisième reproche, c'est évidemment celui dont on entend parler depuis quelques jours au sujet de la désindexation des allocations familiales. Cette mesure a été prise pour financer au moins en partie l'augmentation du crédit d'impôt pour enfants. À défaut de ces fonds supplémentaires, la réduction de l'exemption fiscale au titre des enfants ne rapporterait pas suffisamment pour financer l'augmentation du crédit d'impôt pour enfants. Par conséquent, l'ensemble de ces mesures aura pour effet net d'accroître les allocations et les prestations au titre des enfants versées aux gens à revenus modestes, tout en les réduisant pour les bien nantis.

On a également prétendu qu'une partie des fonds provenant de la modification de l'indexation des allocations familiales sera carrément soustraite du portefeuille des affaires sociales. En fait, il n'en est rien. D'après nos chiffres, pour la présente année financière 1985-1986, on calcule que la désindexation des allocations familiales rapportera environ 20 millions de dollars de plus au gouvernement, alors que l'augmentation de l'allocation au conjoint—proposée, comme s'en souviennent les députés, avant l'ajournement pour les vacances estivales, et adoptée à l'unanimité après un long débat—coûtera près de 190 millions de dollars au cours du présent exercice financier de 1985-1986. En fait, même compte tenu des changements apportés au programme des allocations familiales, on n'enlèvera rien au programme général de sécurité sociale.

L'année prochaine, l'argent produit par les allocations familiales—à peu près 90 millions de dollars—ira ailleurs. Le coût des allocations aux conjoints sera de 325 millions l'année prochaine. Par conséquent, ces changements n'auront pas pour effet de détourner de l'argent des mesures de sécurité sociale. Tous ces changements auront tout simplement pour effet d'accorder une aide plus considérable aux familles situées au bas de l'échelle des revenus et moins à celles qui se trouvent au haut de l'échelle.

Depuis quelques jours, l'opposition prétend que les autres changements budgétaires—les augmentations d'impôts et les autres changements d'ordre fiscal—auront des répercussions néfastes sur tout le monde et pas seulement sur les gagne-petit. C'est bien vrai. Nous voudrions pouvoir augmenter le montant de toutes les prestations et en revendiquer l'honneur. Monsieur le Président, même si nous les augmentons, l'opposition continuera toujours à dire que nous ne les avons pas augmentées assez. Nous préférierions augmenter le montant des prestations parce que tous les députés, ministériels ou oppositionnels, aiment hausser les prestations. Par ailleurs, personne n'aime payer plus de taxes. Compte tenu de la situation financière du pays en général, il faut toutefois être réaliste et je crois que les Canadiens le sont. Ils savent que lorsqu'ils vont au magasin après avoir gagné \$100 par semaine, ils ne peuvent pas dépenser \$150 sans emprunter de l'argent à une banque. Voilà le problème qui se pose au pays et c'est pourquoi il est difficile de hausser les taxes. Personne ne veut payer de taxes et personne ne veut prendre la responsabilité de hausser les taxes. Lorsque la situation financière du pays est aussi précaire qu'elle l'est actuellement, il est toutefois nécessaire de la redresser. C'est nécessaire non seulement pour le gouvernement mais aussi pour tous les citoyens.

Nous voudrions améliorer la situation. Dans la circonscription que je représente, bien des gens ont des revenus faibles ou moyens. Je suis très conscient des changements apportés aux mesures sociales qui les concernent. J'ai écouté très attentivement le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) dire que le gouvernement observerait de très près les conséquences de ces changements et que s'il constatait qu'ils causaient du tort à quelqu'un, il apporterait des modifications pour y remédier. Je tiens à dire que je compte le prendre au mot. Toutefois, malgré les critiques portées à l'encontre de cette mesure, tout le monde approuvera certainement l'effet global de ces dispositions. Qu'on le veuille ou non, nous sommes tous d'accord pour augmenter les prestations familiales des économiquement faibles et tel est l'effet de ce projet de loi. L'opposition officielle et le NPD finiront certainement par l'appuyer.

[Français]

**M. Tardif (Richmond-Wolfe):** Monsieur le Président, disons que, quant à moi, je me réjouis et je souscris sans réserve évidemment à tout ce qui peut se traduire par des améliorations, et spécifiquement au niveau du rétablissement d'un équilibre, c'est-à-dire qu'on fasse assumer le fardeau social par ceux qui en ont effectivement la capacité.